



Version IFSI/2021/06/15

# GUIDE D'UTILISATION DU PORTFOLIO



IFSI IFAS IFA – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES  
N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)

# GROUPE DE TRAVAIL

Stéphane Delaneau	IDE
Claudine Ernandez	CDS
Maria Jumeau	CDS
Hélène Llédó	CDS
Stéphanie Moulard	CDS
Dominique Orts	Directrice IFSI
Lydie Ridet	CDS IFSI
Stéphanie Tanguy	CDS

# CONTEXTE

Le guide d'utilisation du portfolio pour les professionnels des différentes structures d'accueil des étudiants en soins infirmiers, élaboré conjointement par des professionnels des lieux de stage et des formateurs en IFSI, a pour objet de faciliter l'évaluation des compétences (cf. arrêté du 31 juillet 2009) sur les terrains de stages.

En septembre 2011, les résultats de l'audit sur l'utilisation du portfolio par les professionnels ont mis en exergue certains problèmes, dont des difficultés d'utilisation du portfolio en lien avec certains critères et indicateurs peu explicites.

Ainsi, en juin 2012, pour tenter de résoudre ces difficultés, le groupe de travail a décidé d'explicitier les critères d'évaluation et indicateurs des compétences.

# LE PORTFOLIO

## 1. Définition

« Un portfolio est une collection organisée et cumulative de travaux et de réflexions d'un étudiant, qui rassemble des informations sur les compétences qu'il a développées au cours d'une période plus ou moins longue d'apprentissage. »

Extrait de « Le portfolio en éducation des sciences de la santé : un outil d'apprentissage, de développement personnel et d'évaluation » N. NACACHE, L. SANSON, J. JOUQUAN.

Le portfolio de l'étudiant est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers (arrêté du 31 juillet 2009)

## 2. Objectifs

Pour l'étudiant :

- Impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage tout au long de sa formation
- Réaliser une auto-évaluation de sa progression
- Favoriser une posture réflexive de l'étudiant sur ses modes d'apprentissage et ses pratiques professionnelles

Pour le tuteur :

- Réaliser un bilan des acquisitions antérieures afin de proposer un encadrement personnalisé et favoriser les conditions d'apprentissage
- Mesurer la progression et les acquisitions de l'étudiant

Pour le référent de suivi pédagogique :

- Réaliser les bilans des acquisitions de l'étudiant
- Réajuster éventuellement le parcours de stage

### 3. Utilisation du portfolio

L'étudiant est responsable de sa tenue.

A tout moment du stage, tout au long de sa formation, l'étudiant tient l'intégralité du portfolio à disposition de l'ensemble des professionnels participant à son encadrement (maître de stage, tuteur, professionnels de proximité, formateur référent de suivi pédagogique).

Le tuteur organise des bilans intermédiaires avec les professionnels qui encadrent l'étudiant. Si besoin, il fait appel au formateur référent.

Lors de l'entretien de fin de stage, le portfolio et les feuilles du dossier d'évaluation doivent être renseignés simultanément :

- L'étudiant renseigne le portfolio
- Le tuteur renseigne les documents bilan de stage (bilan de stage, acquisitions des compétences et actes et activités)

Le tuteur s'assure ensuite que les documents renseignés sont concordants.

Le tuteur évalue les critères d'acquisition de la compétence sur la base des indicateurs mentionnés dans le portfolio.

# LES COMPÉTENCES

## Définition

La compétence est « *la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances et des comportements. Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité* »<sup>1</sup>

## Evaluation de la compétence

Acquis : tous les indicateurs relatifs à la compétence sont cochés « acquis »

Non acquis : si un seul indicateur est coché « non acquis » le critère sera noté « non acquis »

- Si le stage se poursuivait, l'étudiant devrait bénéficier d'un temps de formation théorique et/ou pratique pour valider ces indicateurs.
- L'étudiant n'a pas saisi l'opportunité qu'offrait le stage pour valider ces indicateurs

Non pratiqué : l'étudiant n'a pas répondu aux indicateurs relatifs à la compétence car l'offre de stage ne le permet pas

Dans tous les autres cas, le critère est « A améliorer »

Le bilan de fin du stage concerne uniquement le stage qui s'achève prend en compte le niveau de formation de l'étudiant. Ce qui signifie par exemple : qu'une compétence peut avoir été qualifiée « acquise » lors d'un stage précédent et de « à améliorer » pour le stage présent. Seul le transfert de cette compétence peut être interrogé et notifié dans l'appréciation de stage. **De même ce n'est pas parce qu'une compétence a été acquise à un moment de la formation que les professionnels ne doivent pas continuer à l'évaluer.**

---

<sup>1</sup> Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière.

## COMPETENCE 1

### Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée</b>	
Consulte l'ensemble des sources d'information	Plusieurs sources d'information sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...).
Recherche des éléments d'information pertinents	Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents et auprès du patient, de la famille, de l'entourage ou du groupe.
Utilise des informations fiables et actualisées	
Argumente le choix des informations	Des explications sont données sur le choix des informations sélectionnées au regard d'une situation donnée, la sélection est pertinente.

<b>Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe</b>	
Recueil des informations adaptées aux besoins de la personne	Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne.
Recueil des informations dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles	Le recueil des informations est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles : <b>les ESI doivent respecter le secret professionnel et la confidentialité.</b>
Priorise les informations	

<b>Pertinence du diagnostic de situation posé</b>	
Analyse la situation de santé de manière multidimensionnelle	Le diagnostic de situation et/ou le diagnostic infirmier s'appuie sur l'analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis. La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle : <b>utilisation du modèle tri-focal.</b> (cf. annexe1)
Repère les signes d'urgence, de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement	Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés : <b>identifie les complications de la pathologie.</b>
Explique le raisonnement clinique et la démarche d'analyse des informations	Le lien entre les éléments recueillis est expliqué. Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués : <b>l'ESI doit argumenter les hypothèses de problèmes de santé.</b>
Précise les connaissances utilisées	



## COMPETENCE 2

### Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers</b>	
Présente un projet cohérent avec l'ensemble des informations	Le projet prend en compte les informations recueillies dans toutes les dimensions de la situation. Les étapes du parcours de soins sont identifiées. Le choix et les priorités sont expliqués et justifiés.
Développe les objectifs, les actions et les modes d'évaluation	Le projet comporte des objectifs, des actions, des modes d'évaluation. Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte et les ressources.
Fait participer la personne soignée au projet	Le projet de soins est réalisé (si possible) avec la personne soignée.
Respecte l'adéquation entre le projet et l'évaluation	Il y a adéquation entre le projet et l'évaluation de la situation. Les réajustements nécessaires sont argumentés.
<b>Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins</b>	
Négocie les objectifs de soins et les actions avec la personne soignée ou sa famille	Les objectifs de soins et les actions posées sont négociés avec la personne, sa famille ou son entourage : <b>dans le temps et lieu en tenant compte des réactions du patient.</b>
Décrit les réactions du patient	

Recherche le consentement du patient	Les réactions du patient sont prises en compte
Argumente son analyse des réactions du patient	Des explications sont données sur la manière dont les réactions du patient sont prises en compte.

<b>Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin</b>	
Respecte les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie	
Adapte les soins et l'application des protocoles à la situation et au contexte	Les contrôles de conformité (identification de la personne, réalisation) sont mis en œuvre.
Réalise les gestes avec sécurité	La réalisation des soins et l'application des protocoles sont adaptées à la situation et au contexte
Prend en compte les réactions du patient lors des soins	Une attention est portée à la personne. Toute action est expliquée au patient. Les réactions du patient aux soins sont prises en compte.
Evalue la qualité du soin réalisé	La qualité et l'efficacité du soin réalisé sont évaluées.
Respecte les règles de traçabilité	

<b>Pertinence des réactions en situation d'urgence</b>	<b>Les situations d'urgence sont définies comme des situations imprévues qui ne relèvent pas exclusivement de l'urgence vitale, et en fonction de la prévalence des situations dans le service.</b>
Repère les situations d'urgence et de crise	Les signes cliniques relevant de la situation d'urgence et de crise sont repérés
Met en œuvre des mesures d'urgence appropriées	Les mesures d'urgence appropriées sont mise en œuvre <b>(ou l'ESI y participe).</b>

Explique les mesures d'urgence adaptées aux différentes situations	Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations sont expliquées.
<b>Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins</b>	
Assure l'ensemble des soins	La réalisation des soins prescrits et des soins relevant du rôle propre infirmier est assurée.
Argumente la répartition des tâches et la coordination des activités en collaboration	
Réalise le contrôle des soins	<b>Le contrôle des soins qui relèvent de la collaboration avec les AS est réalisé.</b>
Prend en compte le contexte et les aléas dans l'organisation	
Argumente les priorités dans l'organisation	L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée : <b>la programmation des soins doit faire apparaître le travail en collaboration.</b> L'organisation prend en compte le contexte et les aléas. Les choix d'organisation sont expliqués et les priorités argumentées.

## COMPETENCE 3

### Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne</b>	
Propose des activités adaptées aux besoins de la personne	L'ESI identifie les besoins de la personne, et propose des activités de la vie quotidienne pour maintenir et/ou restaurer son autonomie.
Mobilise les ressources de la personne	Il identifie les ressources de la personne et favorise sa participation et/ou celle de son entourage en tenant compte de ses habitudes.

<b>Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques</b>	
Respecte la pudeur et l'intimité de la personne	
Respecte les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité	Les principes d'ergonomie et de sécurité sont connus et appliqués dans les soins et les différentes activités. Les règles de l'hydratation et de la diététique sont connues et expliquées.
Adapte les moyens à la situation	L'ESI tient compte du contexte, des moyens humains et matériels mis à disposition pour réaliser les soins dans le respect des règles de bonnes pratiques.

Vérifie les conditions de qualité de vie de la personne	L'ESI identifie et respecte les habitudes de vie et les besoins de la personne.
---	---

<b>Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention</b>	
Explique les risques liés à la situation	L'ESI explique les risques et repère les moyens à mettre en œuvre pour les prévenir au regard des situations prévalentes du service.

## COMPETENCE 4

### Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique

Critères d'évaluation et indicateurs	
<b>Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques</b>	
Respecte les règles de sécurité, hygiène et d'asepsie	
Respecte les règles de qualité et de traçabilité	L'ESI respecte les bonnes pratiques de dispensation des médicaments.
Met en œuvre les contrôles de conformité	L'ESI vérifie la prescription, les dates de péremption, les conditions de conservation, l'intégrité de l'emballage, l'identité du patient.
Explique les actions au patient	L'ESI explique au patient les soins dispensés (intérêt, déroulement, surveillance...).
Apporte une attention à la personne	Prend en considération les besoins et les réactions du patient.
Respecte les protocoles et modes opératoires : préparation, déroulement et surveillance	La préparation, le déroulement de l'examen et la surveillance après l'examen sont conformes aux bonnes pratiques et modes opératoires.
Réalise les gestes avec dextérité	
Prévient la douleur générée par les soins	L'ESI prévient le patient que le geste peut être douloureux tout en le mettant en confiance. Il applique le protocole antalgique sur prescription médicale et attend le délai d'efficacité avant de réaliser le soin. L'ESI évalue la douleur avant, pendant et après les soins.
Respecte la procédure d'hémovigilance	L'ESI connaît les protocoles d'hémovigilance : commande, réception stockage des produits à transfuser. Vérifie : la prescription médicale, l'identité du patient, la carte de groupe sanguin, le bilan sérologique pré-transfusionnel. Vérifications pré-transfusionnelles, contrôle ultime au lit du patient. Surveille les paramètres cliniques. Assure la traçabilité et participe au signalement des incidents et accidents.

<b>Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifestes</b>	
Administre la thérapeutique conformément à la prescription	
Signale les anomalies	Liées à la prescription ou aux effets indésirables des thérapeutiques.

<b>Exactitude du calcul de doses</b>	
Réalise avec exactitude tous les calculs de doses	En fonction des thérapeutiques du service.

<b>Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens</b>	
Repère les effets attendus et les effets secondaires	
Evalue correctement la douleur et met en œuvre une action appropriée	L'ESI repère par l'observation les signes cliniques de la douleur. Il maîtrise les différents outils d'évaluation de la douleur sur le plan quantitatif (échelles de mesure) et qualitatif (nature de la douleur, localisation...). Il utilise des outils adaptés à la personne. Il transmet objectivement l'information. Il mesure le retentissement de la douleur sur la vie quotidienne du patient et réajuste l'organisation des soins et des activités en tenant compte de ce nouvel élément. Il réévalue la douleur régulièrement. Met en place des actions de soulagement.
Adapte les thérapeutiques antalgiques dans le cadre des protocoles	

<b>Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention</b>	
Explique les risques liés aux thérapeutiques et aux examens	
Explique les étapes de la procédure d'hémovigilance	L'ESI sait expliquer le déroulement de la transfusion, les effets secondaires potentiels. Il connaît la procédure de traçabilité pendant la transfusion et la procédure de déclaration d'accident transfusionnel. Les risques et les mesures de prévention des AES sont expliqués.
Explique les règles de traçabilité	
Connaît les risques liés à un défaut de traçabilité	

<b>Justesse d'utilisation des appareillages et dispositifs médicaux conforme aux bonnes pratiques</b>	
Utilise les appareillages conformément au mode opératoire	L'ESI connaît les différents matériels et dispositifs médicaux, leur utilisation. Il repère les éventuels dysfonctionnements. Il est capable de comprendre les résultats transmis par ces dispositifs et d'en repérer les anomalies.
Adapte l'utilisation des appareillages et dispositifs médicaux à la situation	



<b>Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques</b>	
Utilise les techniques d'entretien thérapeutique	En lien avec des situations d'agressivité, d'agitation, d'anxiété, de repli... (en fonction du service). L'ESI identifie la problématique du patient qui nécessite un entretien d'aide. L'ESI maîtrise les techniques de communication. Etablit une relation de confiance avec le patient, apporte de l'aide, du soutien et donne des conseils au patient (et à sa famille) sans se substituer à lui dans la limite de son rôle et en fonction du projet de soins de la personne. Il développe des qualités d'empathie, d'écoute...
Analyse la dynamique relationnelle	L'ESI analyse la pertinence des informations recueillies.
Observe et transmet l'évolution du comportement après un entretien	

<b>Fiabilité et pertinence des données de traçabilité</b>	
Transmet avec fiabilité la synthèse des informations relatives aux soins et aux activités	L'ESI transmet par écrit sur le dossier de soins et oralement les informations en adéquation avec les données de la situation.
Respecte la confidentialité et les règles de bonnes pratiques pour la traçabilité des données	La traçabilité des données est opérée dans les temps, réalisée dans le respect de la confidentialité et conforme aux règles de bonnes pratiques.
Restitue aux professionnels concernés une synthèse claire de la situation de la personne	L'ESI s'exprime de façon claire, précise, concise, sans interpréter et sans porter de jugement avec un vocabulaire professionnel.
Repère les incohérences dans les informations transmises par les différents acteurs	L'ESI analyse les informations transmises par les différents professionnels sur le patient et clarifie les différents éléments qui manque de cohérence.

## COMPETENCE 5

### Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence de la séquence éducative</b>	
Analyse les besoins et les demandes de la personne et du groupe et les prend en compte	L'ESI identifie à travers l'entretien les besoins en santé de la personne. Il distingue ce qui relève de la demande et du besoin. Il établit un diagnostic éducatif dans le but de proposer un programme d'éducation personnalisé.
Mobilise les ressources de la personne ou du groupe de personnes	L'ESI recherche les projets du patient et/ou du groupe susceptibles de le motiver à apprendre.
Adapte la séquence éducative	L'ESI identifie les compétences de la personne et négocie avec elle celles à acquérir en fonction du besoin, de la maladie, de l'âge, de la compréhension... Aide la personne à établir des objectifs (réalisables, mesurables, évaluables) et les adapte selon les différentes dimensions de la personne (biologique, socioprofessionnelles, psychologique, cognitive, motivationnelle).

<b>Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs</b>	
Recherche la participation de la personne ou du groupe	L'ESI recherche l'adhésion de la personne pour atteindre l'objectif.
Adapte et évalue les techniques et les outils pédagogiques	Les techniques et outils pédagogiques utilisés sont adaptés au niveau de compréhension du public et leur utilisation évaluée. L'ESI évalue les changements de comportement et l'acquisition de nouvelles compétences.
Evalue les actions réalisées	L'ESI évalue ses actions avec des outils appropriés. Il évalue avec la personne l'atteinte des objectifs.

<b>Pertinence de la démarche de promotion de la santé</b>	
Adapte la démarche de promotion de la santé à la population cible	L'ESI connaît le contexte actuel de la santé et son rôle dans la promotion de la santé. Il va à la rencontre des personnes pour les rendre plus responsables dans la protection de leur santé, soit en améliorant ou en maintenant leur capital santé, soit en évitant les complications et les rechutes.
Analyse les informations à partir de l'ensemble des paramètres de la situation	L'ESI comprend la situation de la personne ou du groupe, identifie les attitudes et les comportements potentiellement néfastes. Analyse ces éléments en vue d'établir une démarche de promotion.
Recherche l'adéquation entre objectifs, actions, résultats escomptés, ressources et contextes	L'ESI a identifié les objectifs à atteindre. Il mène des actions de promotion de la santé, avec le consentement de la personne et du groupe, en tenant compte des ressources pour atteindre les résultats escomptés.

## COMPETENCE 6

### Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</b>	
Analyse la situation relationnelle en fonction des personnes et du contexte	L'ESI évalue la qualité de la relation en tenant compte du contexte (crise, soutien, accueil...).
Explique les besoins spécifiques de communication dans les différentes situations et identifie les attitudes adaptées	L'ESI connaît les besoins spécifiques de communication dans les différentes situations prévalentes du service (accueil, fin de vie, préopératoire, conflit, agressivité, déni...), il sait les relier au contexte de la personne pour adopter un comportement et une communication adéquate. Les besoins spécifiques des patients atteints de troubles psychiques sont explicités et les attitudes adaptées identifiées.

<b>Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage</b>	
Met en œuvre les conditions propices à la communication	L'ESI instaure une communication verbale et non verbale de qualité avec la personne et son entourage en tenant compte du contexte.
Porte une attention à la personne	L'ESI établit une relation de confiance avec la personne soignée. Il fait preuve d'empathie.
Prend en compte dans la communication l'expression de la personne et son contexte de vie	Il adapte sa communication en tenant compte, sans jugement, de ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Adapte la communication à la personne	La communication est <b>centrée sur la personne</b> afin de la comprendre, de répondre à son questionnement et d'entretenir <b>une communication adaptée</b> à sa compréhension, à ses besoins, à ses attentes. La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant-soigné et vise au respect de la personne.
---------------------------------------	---

<b>Justesse dans la recherche du consentement du patient</b>	
Recherche le consentement de la personne aux soins et négocie si nécessaire	L'ESI sait conduire un entretien et une négociation pour rechercher le consentement du patient.

## COMPETENCE 7

### Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée</b>	
Explique le protocole en fonction d'une situation donnée	L'ESI sait si le soin réalisé ou la situation rencontrée fait l'objet d'un protocole. Il a compris l'intérêt du protocole et les différentes étapes. Il sait expliciter le protocole et comment il est mis en œuvre dans la situation.

<b>Pertinence de l'analyse dans l'application des règles de qualité, sécurité, ergonomie, de traçabilité, liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets.</b>	
Explique les règles de traçabilité, les risques de non traçabilité, le circuit de la gestion des déchets	L'ESI comprend l'intérêt de la gestion des risques pour la sécurité des patients et du personnel. Il connaît les circuits propres et sales, les lieux de stockage et les respecte, utilise le matériel adapté, sait trier les déchets en fonction de leur nature. Le circuit de la gestion des déchets est expliqué. Participe à la déclaration d'événement indésirable
Identifie les non conformités	L'ESI est capable de détecter les non conformités liées aux circuits des déchets et du linge. Respecte les protocoles.
Fait des propositions de réajustement pertinentes	

<b>Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation.</b>	
Explique les techniques de nettoyage des instruments ou des matériels	Il connaît les produits utilisés, les règles d'utilisation, les protocoles et procédures de désinfection et de nettoyage.
Argumente les opérations de stérilisation conformément aux normes et au contexte	Dans les services de soins, il vérifie les conditions de stockage du matériel stérilisé (qualité de l'emballage, dates de péremption). Il sait distinguer le matériel re-stérilisable du matériel à usage unique.

<b>Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés.</b>	
Signale les défauts de fonctionnement	L'ESI sait ce qu'il doit vérifier sur le matériel, produits et dispositifs avant leur utilisation. Il signale les défauts de fonctionnement des appareils et dispositifs médicaux nécessaires aux soins (y compris matériel d'urgence), selon le protocole et le matériel, au responsable concerné et sur le support adapté.
Contrôle les conditions de stockage	L'ESI vérifie les conditions du stockage : accessibilité, sécurité, qualité du stockage, intégrité des emballages. Il connaît les modalités de gestion des stocks (commande, dotation...).

<b>Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail</b>	
Raisonne avec logique dans l'analyse des situations de travail	L'ESI observe, formalise et explicite les éléments d'une situation qui l'interpelle et/ou prévalente du service. Il pratique l'analyse réflexive.
Repère les valeurs professionnelles et les règles déontologiques dans la démarche d'analyse	
Analyse les difficultés, les erreurs, les causes	L'ESI identifie dans sa pratique ses difficultés, ses erreurs et ses réussites (démarche d'auto-évaluation). Il cherche à identifier les causes et les analyse.

Propose des améliorations	Il identifie des axes d'amélioration possibles et propose des mesures de réajustement de sa pratique. Il formalise des objectifs de progression.
Prend en compte la satisfaction de la personne soignée	L'ESI écoute la personne et évalue sa satisfaction. Les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont repérées dans la démarche d'analyse.



## COMPETENCE 8

### Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Critères d'évaluation et indicateurs	
<b>Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée</b>	<i>L'ESI identifie une problématique prévalente et fait vérifier par le tuteur la pertinence de la problématique.</i>
Utilise les bases documentaires	L'ESI sait rechercher et s'appuyer sur des données scientifiques pertinentes. Il connaît les différentes ressources documentaires (documents professionnels et scientifiques) et maîtrise les techniques de recherche au regard de la problématique.
Recherche les données scientifiques pertinentes	Il sait mener une recherche documentaire et auprès de personnes ressources en fonction de l'objet de recherche. Les sources sont rigoureuses, validées, <b>fiables</b> et mises à jour.
Argumente la sélection des données au regard d'une problématique	L'ESI est capable d'expliquer le choix des sources. Il mesure l'écart entre la situation et les éléments recherchés.
Adapte les méthodes et outils d'investigation à la problématique	L'ESI sait utiliser les différents outils d'investigation en fonction de la problématique (entretien, grille d'observation, questionnaire...)
<b>Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel</b>	
Pose des questions pertinentes en relation avec les problématiques professionnelles	L'ESI s'inscrit dans une <b>démarche réflexive</b> par rapport aux problématiques professionnelles.

## COMPETENCE 9

### Organiser et coordonner les interventions soignantes

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs</b>	
Sollicite à bon escient les autres professionnels de santé	L'ESI connaît les différents professionnels de santé ainsi que leurs missions et les sollicite selon leur fonction et leur champ de compétence.
Identifie les ressources externes	Il identifie les professionnels, structures, réseaux qui travaillent en collaboration avec l'établissement.
Répartit les activités conformément aux champs de compétences des intervenants	Il coordonne les interventions des professionnels avec qui il collabore en fonction de la prise en charge spécifique du patient.

<b>Cohérence dans la continuité des soins</b>	
Explicite les liens entre les différentes interventions professionnelles	L'ESI est capable d'expliquer le rôle des intervenants au regard de la pathologie du patient et de sa situation.
Argumente la coordination des activités en collaboration	Il est capable de justifier, dans le cadre de la programmation des soins, la coordination des activités en collaboration pour une prise en charge holistique du patient.
Contrôle les soins confiés	Lorsqu'il confie des soins à l'aide soignante dans la limite des compétences de cette dernière, il s'assure de sa compréhension. Il contrôle la réalisation et vérifie la qualité des soins.

<b>Fiabilité et pertinence des informations transmises</b>	
Transmet les informations en respectant les délais adaptés à la situation	L'ESI est capable de transmettre une information à la personne compétente, sur le support adapté et de communiquer une information urgente.
Sélectionne les informations transmises avec pertinence, fiabilité, discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient	Il réalise des transmissions orales et écrites <b>objectives, pertinentes</b> , en s'assurant de leur <b>fiabilité</b> , de leur exhaustivité et de leur actualité. Il respecte le secret professionnel.
Restitue une synthèse claire de la situation	L'ESI transmet de façon synthétique les données concernant le patient, son entourage le contexte et sa situation. Il notifie le problème, les causes, les manifestations, les actions entreprises, les évaluations et les réajustements.
Repère les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs	Il repère les contradictions et/ou les écarts entre les différentes informations transmises. Il en fait part à l'équipe pour réajuster les données.

## COMPETENCE 10

### Informer, former des professionnels et des personnes en formation

<b>Critères d'évaluation et indicateurs</b>	
<b>Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide soignant</b>	
Identifie les soins qui peuvent faire l'objet d'une collaboration avec l'aide soignante	Les soins relevant du rôle propre qui peuvent faire l'objet d'une collaboration avec les aides soignants sont identifiés et pris en compte dans l'action.
Evalue les activités de collaboration de l'aide soignant et lui signale les erreurs	La pratique de l'aide soignant dans le cadre de la collaboration est évaluée et les erreurs signalées.

<b>Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire</b>	
Met en œuvre une démarche d'accueil et transmet les informations nécessaires	L'ESI collabore à l'accueil du stagiaire. Il sait délivrer des informations sur l'établissement, l'organisation du service. Il peut présenter les différents membres de l'équipe, les locaux, les documents du service...
Transmet les explications nécessaires à un stagiaire	Il est capable de donner des conseils, des explications d'une manière claire et de s'adapter en fonction du niveau de formation du stagiaire.
Transmet le savoir-faire avec des méthodes pédagogiques adaptées au niveau de formation du stagiaire	Il connaît le programme de formation du stagiaire, son niveau de formation, et transmet son savoir-faire en le reliant aux connaissances du stagiaire, à ses expériences. Il accompagne le stagiaire dans l'analyse réflexive de sa pratique sous la responsabilité infirmière.

# Annexe

## Enseignement du raisonnement clinique

Semestre de formation	UE/Compétences	Pré-requis	contenus
Semestre 5	UE 5.5-S5 Compétences 4 et 9	Macrocibles Synthèses cliniques Projet de soins	Argumentation de l'organisation des soins dans un contexte de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité
Semestre 4	UE 5.4-S4 Compétences 5 et 10	- Macrocible - Projet de soins	Priorisation des actions
Semestre 3	UE 5.3-S3 UE 3.2-S3 UE 3.3-S3 Compétences 2, 9 et 6	- Projets de soins : Programmation et objectifs de soins selon la méthode SMART - Macrocibles de sortie ou de transfert - Chemin clinique et plans de soins type	Interdisciplinarité : connaissances des partenaires de santé Travail en équipe Collaboration – Délégation Négociation du projet de soins avec le patient Priorisation des problèmes de santé
Semestre 2	UE 3.1-S2 UE 3.2-S2 UE 5.2-S2 Compétences 1 et 2	- Raisonnement clinique	Diagnostiques infirmiers Projets de soins Chemin clinique et plans de soins type Transmissions ciblées Outils de programmation des soins
Semestre 1	UE 3.1-S1 UE 5.1-S1 Compétences 1 et 2		Théories de soins infirmiers Méthodologie du raisonnement clinique selon le modèle trifocal Analyse de situation clinique

PTEC = problème traité en collaboration

DI = diagnostic infirmier

